



VLB

1

N°4 Janvier 2021

MAGAZINE DU SYNDICAT MIXTE  
D'AMÉNAGEMENT DE LA VALLÉE DU LOT  
ET DES BASTIDES EN LOT-ET-GARONNE

ELLES/ILS L'ONT FAIT !

**Vallée du Lot  
et Bastides :**  
Les tiers lieux, ces  
tisseurs de lien.

ÇA BOUGE !

**Saint-Sardos :**  
En BD sur les traces  
de la guerre de cent  
ans

L'ENTRETIEN

**Céline Domengie,**  
Mémoire et réinvention  
du territoire

## Programme de travaux rivière du bassin versant du Lot, un plan d'actions sur cinq ans

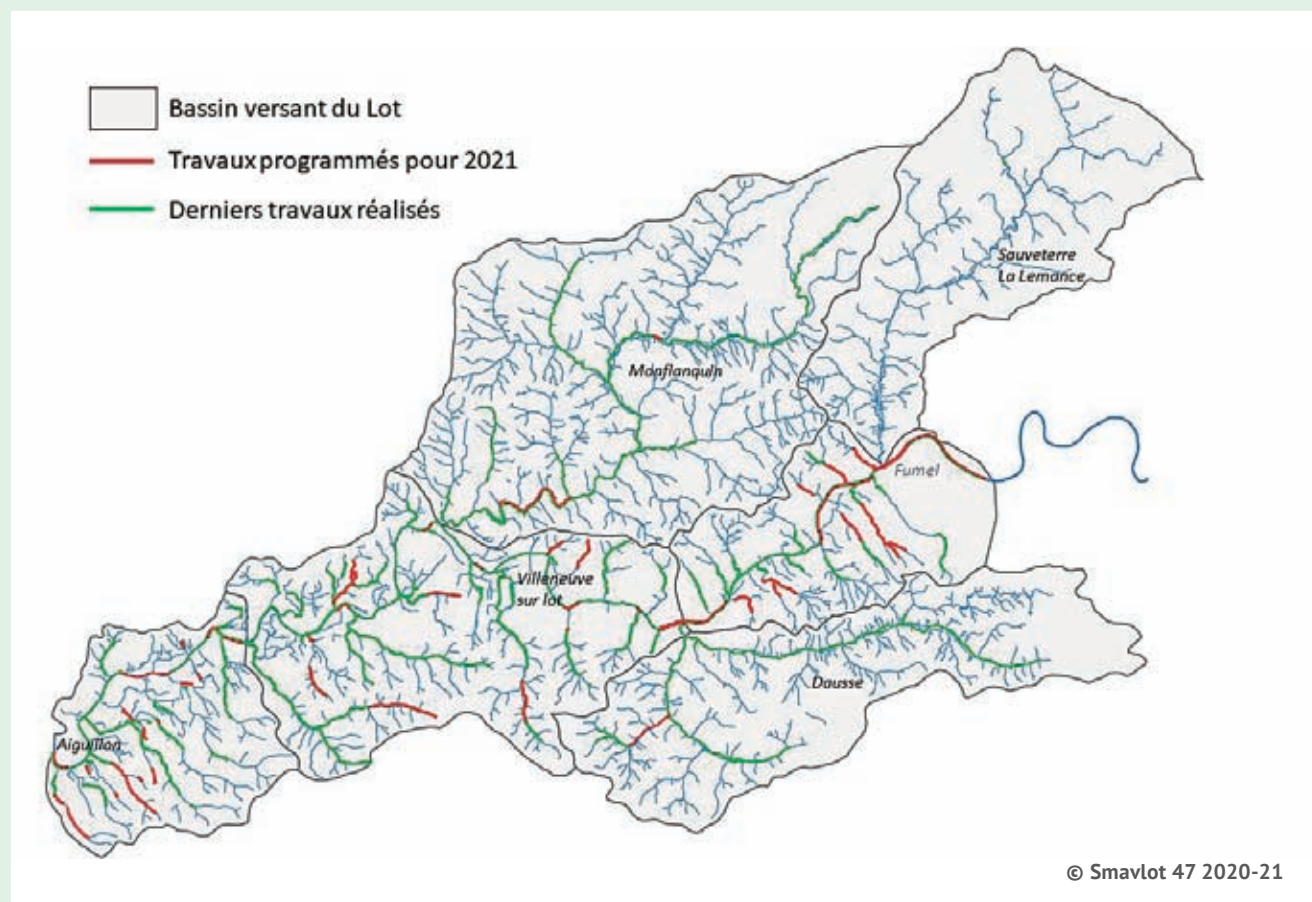
Le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée du Lot (SMAVLOT47) exerce les compétences GEMAPI. À ce titre, il coordonne et pilote les études et les travaux sur les cours d'eau du bassin versant du Lot.

L'objectif des programmes de travaux rivière est de permettre une gestion cohérente et concertée à l'échelle du territoire, couvrant l'ensemble des problématiques de restauration et d'entretien des rivières. Sont notamment concernés les travaux de :

- Restauration de la végétation des cours d'eau,
- Plantation,
- Confortement de berge,
- Diversification des habitats aquatiques,
- Reconquête de lit d'étiage,
- Restauration de la continuité écologique,
- Gestion du lit majeur et des versants,

Portant sur cinq ans, la programmation résulte des études réalisées par les techniciens rivière du SmaVlot sur l'ensemble du territoire. Le programme de travaux rivière est construit en concertation avec les élus, les riverains, les partenaires techniques et financiers ainsi qu'avec les services de l'Etat. Ces travaux sont financés par la cotisation des collectivités adhérentes au SmaVlot47, ainsi que par les aides de l'Agence de l'eau Adour Garonne, des Conseils Départementaux et de la Région Nouvelle Aquitaine.

### Programme travaux 2021





**Avec ce quatrième numéro, VLB souffle officiellement sa première bougie. Ce numéro, nous le consacrons à la culture, si essentielle en cette période.**



# EDITO

Et si c'était elle qu'il convenait de réaffirmer dans une période où tous les doutes tombent dans le vide d'un « Après » dont personne ne peut dire ce qu'il sera. Ce numéro est une invitation à prendre du recul sur un quotidien ruminant et à nous ressaisir des enjeux de transition tel qu'ils se présentent par exemple sous le regard d'une artiste, Céline Domengie, dont le travail sur la mémoire des lieux et de ceux qui les fréquentent interroge l'envers poétique des choses ordinaires.

La réflexion sur les Tiers-Lieux au travers de Bruno Caillet ou de Chloé Rivolet poursuit cette question des transitions où l'on voit se dessiner au travers du foisonnement des expériences et des initiatives une nouvelle éthique de conviction et de responsabilité centrée sur la coopération. Et si les institutions et les collectivités prenaient modèle de gouvernance sur cette éthique ? Après tout il n'y a que le premier pas qui coûte ! Petite parenthèse d'encouragement personnel aux élus de la vallée du Lot et des Bastides en ce début d'année.

Reste autour de cette question des transitions, les enjeux climatologiques qui nous amènent à resserrer toujours au plus près les données nécessaires à la prévention des risques d'inondation et bien sûr à engager les travaux de programmation dans la perspective qui nous guide depuis maintenant 25 ans : améliorer en permanence la qualité des milieux aquatiques et des dispositifs de veille, de formation, d'alerte, d'intervention et de renfort pour lesquels nous sommes missionnés.

Bon vent à tous en ce début d'année 2021 et tous nos vœux de réussite à tous les petits et grands projets, d'ici et d'ailleurs.

**Christophe Thiebault,**  
*Directeur du SMAVLOT 47*

## SOMMAIRE

4-5

Tiers lieux, tisseurs de liens

Ça bouge : Sur les traces de la guerre de cent ans

6

7

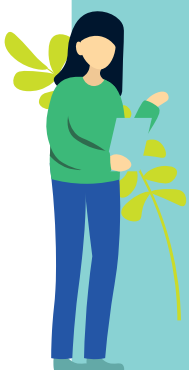
Ça bouge : Vivre ensemble et mémoire autour des nénuphars

Entretien : Faire le lien entre l'hier, l'aujourd'hui et le futur

8

9

On adore : Climalert, un dispositif d'alerte presque temps réel





Crédit photo : La Maison Forte

## Tiers Lieux, Tisseurs de liens

**Ni publics, ni privés, mais communs, collectifs, les projets de tiers lieux se sont multipliés sur le territoire ces dernières années.**

Après les précurseurs, comme la Maison Forte à Monbalen, d'autres initiatives ont vu le jour plus récemment, comme le Coworking Villeneuvois, ou sont en projet, comme à Fumel ou à Monflanquin. La démarche du tiers lieu séduit de plus en plus les collectivités qui y voient un moyen de contribuer à la création de lien, l'émergence de nouvelles formes de coopération et de solidarités, le développement économique de leur territoire... Mais attention, aucun tiers lieu ne ressemble à un autre », avertit Bruno Caillet, co-directeur de la Maison Forte, avant de souligner qu'il n'y a « pas de recette miracle ».

D'initiative privée ou publique, dédiés aux entreprises ou tournés vers l'économie sociale et solidaire, les tiers lieux dans leur diversité ont en commun d'être « le reflet d'une volonté de faire avec, de faire ensemble », résume pour sa part Chloé

Rivolet, l'une des responsables de la Coopérative des Tiers Lieux. Basé à Bordeaux, l'organisme a travaillé sur une Charte des tiers lieux responsables, solidaires et durables qui permet aux tiers-lieux de se reconnaître sur quelques valeurs communes.

Petit jeu de mots : si dans tiers-lieu il y a bien le lieu, l'endroit, il y a surtout tiers, poursuit Bruno Caillet avec un clin d'œil, c'est-à-dire le travailler et le décider ensemble, avec les autres. Marie-Neige Combaberousse, co-fondatrice du tiers lieu pour les entreprises le Wez à Damazan, confirme : le service proposé ou la mise à disposition d'un lieu comptent moins que les échanges qui s'y produisent. « On vient au tiers lieu par besoin, et on y revient par envie de partager et de participer à des projets communs, comme celui d'une semaine sur le thème du bien-être au travail », illustre Marie-Neige Combaberousse.



Tous les acteurs et observateurs des projets de tiers lieux s'accordent cependant à leur reconnaître une certaine fragilité en raison d'une forte dépendance aux subventions publiques pour assurer le fonctionnement et la rémunération des permanents. « C'est non seulement un équilibre difficile à trouver, mais aussi une situation à double tranchant. Car la tentation, c'est de voir dans le tiers lieu une solution aux problèmes d'un territoire, alors qu'il s'agit avant tout d'un espace d'expérimentation, d'un lieu où on laisse faire plus que l'on essaie de faire », résume Bruno Caillet.



## « Les tiers lieux, là où s’imaginent de nouvelles voies intermédiaires »



Chloé Rivolet,  
Responsable Réseaux,  
Coopérative des Tiers Lieux

**La Nouvelle-Aquitaine est la 2e région de France en nombre de tiers lieux après l’Île-de-France. Comment expliquez-vous ce dynamisme ?**

Chloé Rivolet : La première explication tient à la volonté politique. En 2012, l’Aquitaine a été la 1ère région française à décider d’un soutien actif au développement des tiers lieux. Si cette politique a rencontré tant de succès - il y a 285 tiers lieux actifs aujourd’hui dans la région - c’est parce qu’elle entre en résonance avec l’attachement des habitants pour leur territoire. Car l’une des composantes majeures de la dynamique des tiers lieux, c’est qu’elle repose toujours sur un ancrage local très marqué. À Poitiers par exemple, le tiers lieu Les Usines s’est installé dans l’ancienne filature de Ligugé, abandonnée pendant 30 ans et sauvée de la démolition par le collectif. C’est aujourd’hui à la fois un espace de formation, un fablab, un hôtel d’entreprises, un marché... Un lieu fort en symbole et la valeur de mémoire qui s’y attache sont souvent les déclencheurs d’un projet de tiers lieu.

**Avec la crise sanitaire et les restrictions qu’elle impose, faut-il craindre une plus grande fragilité des tiers lieux ?**

C.R : Il ne fait pas de doute que la période est aussi très difficile pour ces lieux qui reposent sur la rencontre et l’échange. Je crois que les décideurs publics sont très sensibilisés à ce risque, d’autant plus qu’ils réalisent combien les tiers lieux s’inscrivent déjà dans l’après. La crise sanitaire amplifie un mouvement de démobilité qui s’est amorcé avant elle, et dont les territoires veulent profiter. Pour élaborer des solutions et des solidarités nouvelles, il faut des lieux pour se parler, il faut des espaces d’expérimentation et de co-construction. C’est ce que proposent les tiers lieux, mais il y a une condition à cela. Publiques ou privées, les parties prenantes vont devoir accepter de sortir de la dualité classique entre privé/public, marchand, non marchand, social et économique. Car les tiers lieux ne sont rien de tout cela et tout cela à la fois. Ce sont des espaces d’ouverture, là où émergent de nouvelles logiques, où s’empruntent et s’explorent des pistes inédites, des voies intermédiaires.



Tournés vers l’économie sociale et solidaire (la Maison Forte à gauche) ou vers les entreprises (Le Wez à droite), les tiers lieux se retrouvent sur l’idée commune de créer du lien et de faire ensemble.

La Nouvelle Aquitaine est la 2° région de France en nombre de tiers lieux

### L’ŒIL DE L’EXPERT

Christophe Thiebault,  
Directeur SMAVLOT

Dans une période complexe pour tous, les tiers lieux continuent de jouer un rôle essentiel de maintien des dynamiques de destin commun que partagent, à travers eux, les acteurs économiques ou solidaires d’un territoire. A travers l’action du Smavlot, les élus renouvellent leur attachement à ces projets qui témoignent d’une manière si exemplaire de la résilience du territoire et de ses habitants.

• **Chiffre clé :**  
60% du budget, la part moyenne de subventions publiques aux tiers lieux en Nouvelle-Aquitaine

• **Partenaires :**



## Sur les traces de la guerre de cent ans

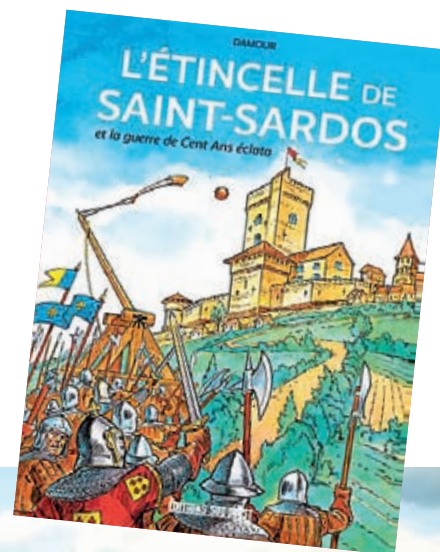
L'association les Arts de Clairac fait revivre en bande dessinée les événements qui déclencheront la guerre de cent ans entre la France et l'Angleterre.

16 octobre 1323. Le baron de Montpezat, Raymond-Bernard 1<sup>er</sup>, appuyé par des soldats anglais, attaque le village voisin de Saint-Sardos, bastide de la Couronne de France. Le représentant du roi du France y est pendu. Cette expédition punitive déclenchera la guerre de Saint-Sardos (1324-1325). De cette querelle féodale naîtra quelques années plus tard la guerre de cent ans entre la France et l'Angleterre.

Près de 700 ans plus tard, l'association des Arts de Clairac a souhaité mettre en lumière ce patrimoine mémoriel local à travers l'édition en 2019 d'une bande dessinée : « L'étincelle de Saint-Sardos, et la guerre de cent ans éclata » réalisée par le dessinateur Damour.

Dans le prolongement de cet ouvrage, l'association en partenariat avec le CEDP47 a aménagé en 2020 des sentiers d'interprétation entre les deux villages de Montpezat et Saint-Sardos. Deux boucles de randonnée de respectivement 7 et 14 km permettent de s'immerger dans le paysage tout en découvrant les traces de ce conflit médiéval. Pupitres, panneaux, cabane, illustrés par les dessins de Damour jalonnent ainsi le parcours et révèlent aux randonneurs la grande Histoire qui se cache derrière ces paysages aujourd'hui paisibles du Pays de Serre.

- **Chiffre clé : 14 km de parcours**
- **Partenaires :**



Un parcours nature aux origines de la guerre de cent ans

### L'ŒIL DE L'EXPERT

*Sylvain Chaumeron,  
Responsable du Pôle Développement Territorial SMAVLOT 47*

Cette initiative est une démonstration exemplaire de ce que tout territoire peut étonner et fasciner par son histoire. Dans nos territoires, culture et paysage sont plus complémentaires qu'on ne l'imagine, et le rappeler aux promeneurs au fil du chemin est incontestablement créateur de lien.

# Vivre ensemble et mémoire autour des nénuphars



**Célèbre pour ses nénuphars de couleur, le jardin Latour Marliac au Temple-sur-Lot devient le cœur d'un projet de redynamisation centré sur le vivre ensemble et la mémoire commune.**

On connaît le patrimoine végétal exceptionnel que le créateur des nénuphars de couleur Joseph Bory Latour-Marliac a laissé au Temple sur Lot. Son entreprise se poursuit encore aujourd'hui sous la direction de Robert Sheldon, propriétaire de la pépinière et du jardin des nénuphars. C'est ce contexte qui a incité Thierry Huau, architecte paysagiste et scénographe, développeur touristique de renom, à imaginer un projet inédit de redynamisation territoriale prenant appui sur le jardin des nymphéas de Latour-Marliac, mais également la maison et le jardin de l'hybrideur dont il s'est porté acquéreur.

Bien plus qu'à l'attractivité touristique, ce projet associatif ambitionne de mettre le patrimoine exceptionnel du Temple sur Lot au service d'une remise en lien et en scène des richesses agronomiques, humaines et sociales du territoire. Cette démarche se concrétisera en période estivale par un festival des jardins d'eau et des tables gourmandes, mettant en valeur les savoir-faire d'excellence sur le territoire, et en lien toutes ses forces vives, producteurs, scientifiques, entrepreneurs, artistes, étudiants...



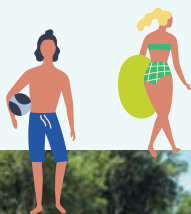
Crédit photo : Latour-Marliac

- **Chiffre clé : 5 M€ d'investissements**
- **Partenaires :**



1. Castelmoron-sur-Lot
2. Clairac
3. Saint-Livrade
4. Aiguillon

# À la reconquête des plages



Crédit photo : Smavlot 47

**Après plus de vingt ans d'efforts collectifs, le Lot retrouve son attrait auprès des baigneurs et des touristes. Les municipalités réfléchissent à réaménager de nouveaux espaces de baignade naturels.**

Avec une moyenne de 1 à 2 degrés au-dessus des normales saisonnières et des pointes à 40°C en août, la météo estivale en Lot-et-Garonne pousse de plus en plus d'habitants et de touristes à rechercher la fraîcheur du Lot et de ses points de baignade naturels. De quoi encourager les communes riveraines du fleuve à reconquérir les plages fluviales dans la partie aval du Lot et à les rouvrir au public. Pour l'instant, seules trois baignades sont ouvertes sur le territoire, à Castelmoron-sur-Lot,

Clairac et Sainte-Livrade-sur-Lot. Mais la situation est en train de changer. À Aiguillon, et dans plusieurs autres communes de la vallée du Lot, les collectivités réfléchissent à la réouverture des plages fluviales. Le résultat d'un effort d'amélioration de la qualité de l'eau engagé dès les années 2000 et qui permet, comme le montrent les analyses réalisées annuellement par le Smavlot depuis 2012, une qualité de l'eau très favorable à la baignade.

- **Chiffre clé : 17M € d'investissements prévus entre 2021 et 2025 sur la rivière Lot**
- **Partenaires :**



avec **Céline Domengie**



## « Faire le lien entre l'hier, l'aujourd'hui et le futur »

**Très ancré dans le territoire, l'essentiel de votre travail photographique se concentre sur la transformation.**

Dans ma recherche artistique, je m'intéresse effectivement beaucoup aux chantiers, à ces situations de transformation qui voient un lieu, un bâtiment, changer d'état ou d'affectation. Ce que je cherche à comprendre, c'est le mouvement de la vie et des interdépendances qui y sont en jeu. Comme tout change tout le temps, chaque image garde trace de quelque chose d'éphémère, elle fait le lien entre l'hier, l'aujourd'hui et le futur. Chaque image s'inscrit dans une continuité, elle fait à la fois œuvre de mémoire et support de réflexion au service d'une communauté dans un moment de transition. En 2014-2015, à l'occasion du déménagement de l'hôpital Saint-Cyr et de la clinique de Villeneuve vers le pôle de Santé du Villeneuvois, j'ai fait une série de portraits de la communauté soignante et de leurs lieux de travail, au-delà de la dimension mémorielle, il s'agissait d'interroger ce déplacement et de raconter cette mutation.

**Avec l'association Le Belvédère et en partenariat avec le Smavlot 47 et la commune de Paulhiac, vous vous lancez dans un projet ambitieux, les Géorgiques. De quoi s'agit-il ?**

Il s'agit d'un programme de recherche et d'expérimentations sur les transformations de notre monde rural, ses problématiques et les malentendus dont il est l'objet. Le mot Géorgiques, en latin, signifie « le souci de la terre ». Nous avons choisi ce titre car la qualité du lien de notre société à la terre est aujourd'hui un enjeu fondamental. Au printemps, nous espérons lancer une formation au loisir studieux à Paulhiac, amorcer un travail sur la question d'une « terre vivante » avec le lycée agricole de Sainte-Livrade et initier la conception d'un Poïpôidrome flottant naviguant au fil du Lot et au-delà... Nous avons reçu un premier soutien de la part du Réseau Arts Visuels en Nouvelle Aquitaine (Astre), les rencontres avec nos futurs partenaires sont en cours.

Pour résumer, cette démarche d'expérimentation sur cinq ans va permettre de croiser les regards et les approches, celles des scientifiques, des artistes, des acteurs économiques, des habitants, des élus, avec l'ambition d'être à la fois plus conscient des profonds changements en cours, mais aussi imaginer de ce que pourrait être notre futur, en prêtant attention à nos milieux de vie, en cultivant une forme de connaissance en symbiose avec les êtres et les choses qui composent et habitent la vallée du Lot.



Crédit photo : Céline Domengie

### BIOGRAPHIE

Céline Domengie est artiste et chercheuse lot-et-garonnaise. Elle met en place des dispositifs d'expérimentation artistique à partir de la notion de chantier, comme témoin des transformations du territoire et des lieux de vie.



## Climalert, un dispositif d'alerte presque en temps réel

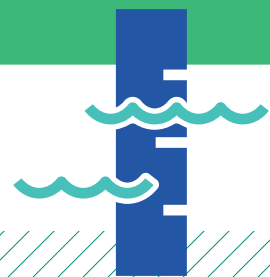
**Sur le Dor et le Boudouyssou, de nouvelles stations de mesure des hauteurs d'eau permettent d'alerter en quasi temps réel grâce à Internet.**

Les stations de mesure connectées arrivent au bord des cours d'eau. Porté par l'Association Climatologique de la Moyenne Garonne (ACMG), dans le cadre du programme européen de développement régional dans le Sud-ouest de l'Europe (Interreg Sudoe), ce dispositif consiste à mettre en œuvre des stations de mesure connectées en bord de cours d'eau. Deux stations ont été installées en octobre et novembre dernier

respectivement sur les bords du Boudouyssou et du Dor.

Ces stations connectées via Internet déclencheront une alerte en cas de dépassement d'un seuil de niveau d'eau fixé par les experts techniques du Smavlot 47. Ce dernier prendra alors en charge le suivi terrain et proposera des actions à engager dans le cadre de la prévention des inondations.

- **Chiffre clé : 20 nano stations installées au total en Moyenne Garonne**
- **Partenaires :**



Crédit photo : SMAVLOT 47



## Une journée de formation GEMAPI pour nos élus

**Expériences partagées et visite de terrain : une journée de formation pour permettre aux cents élus des commissions rivière du Smavlot de disposer de toute l'information nécessaire à leur prise de décision.**

Réunissant plus d'une centaine d'élus, les commissions rivières du Smavlot47 s'investissent chaque fin d'année pour déterminer les actions utiles qui seront à réaliser l'année suivante sur les bassins versants du territoire pour en améliorer le fonctionnement (inondation, étiages, qualité d'eau...). À la suite des élections municipales, de nouveaux élus sont venus rejoindre les commissions. Pour permettre à tous de disposer du même niveau d'information, le Smavlot a convié les élus à une journée de formation Gestion de l'Eau, des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI).

Après une matinée consacrée aux connaissances théoriques et au partage d'expérience d'autres territoires avec la participation de Jérôme Clair, du CPIE Val de Gartempe, la journée s'est poursuivie sur le terrain (voir nos photos ci-contre) par une visite dans la vallée de la Lède à Gavaudun. Conduite par Jean-Christophe Bartolucci, du conservatoire des Espaces Naturelles de Nouvelle Aquitaine, elle a permis de présenter les enjeux de gestion des parcelles de pâturage en bord de Lède.

- **Partenaires :**



- **Chiffre clé : 40 élus participants**



Crédit photo : SMAVLOT 47

## Recycler les friches

Dans le cadre du plan de relance, l'Etat émet un nouvel appel à projets centré sur le recyclage des friches déjà artificialisées pour en changer la destination. Ce fonds de 16 M€ sur 2 ans pour la région Nouvelle Aquitaine se fixe pour mission de contribuer à la revitalisation des cœurs de ville et la maîtrise de l'étalement urbain. Les aides du fonds friche sont destinées aux projets suffisamment matures pour permettre l'engagement des crédits d'ici fin 2021 pour l'appel à projet encourus. Les candidatures sont à déposer sur la plateforme Démarche simplifiées avant le 19 mars.

Plus d'information sur le site de la Préfecture du Lot-et-Garonne :

<http://www.lot-et-garonne.gouv.fr/appel-a-projets-du-fonds-friche-de-france-relance-a6683.html>

## Nouveaux enjeux de mobilité

Avec la crise sanitaire, les besoins de mobilité ont considérablement changé. Pour accompagner la réflexion des collectivités sur ces sujets, le Ministère de la Transition Ecologique émet un nouvel appel à manifestation d'intérêts portant sur l'expérimentation dans les territoires des nouvelles formes de mobilité durable. Ce nouvel AMI France Mobilités propose aux parties prenantes d'explorer deux axes, celui des stratégies de planification territoriale, et celui de l'expérimentation et de l'évaluation des solutions de mobilité ou de démobilité. Les pré-dossiers doivent être envoyés par email au plus tard le 16 avril 2021.

Pour plus d'information et pour être accompagné dans la constitution du dossier, contactez l'ADEME :

<https://agirpourlatransition.ademe.fr>

## En avant la musique!

La mission du Fonds Musical pour l'Enfance et la Jeunesse lance un nouvel appel à projets pour promouvoir l'accès de tous les enfants et jeunes à l'éducation musicale et aux activités de création. Créé par les Jeunesses Musicales de France, le fonds apporte son soutien à tous les projets s'adressant au jeune public, dans ou hors-temps scolaire, mais plus particulièrement aux projets en direction de publics plus éloignés des pratiques culturelles en raison de leur lieu de résidence ou d'autres critères. Les candidatures sont possibles toute l'année. Il suffit d'envoyer un dossier au plus tard 3 semaines avant le début des mois de février, juin et novembre.

Pour déposer une candidature ou pour plus d'information:

- Par téléphone : 01 44 61 86 74
- Par email : [candidature@fondsmusical.org](mailto:candidature@fondsmusical.org)
- Sur Internet : <https://fondsmusical.org>



## AGENDA

### ● Rendez-vous en ligne pour la Journée Mondiale des Zones Humides, le 2 février 2021

Partez à la redécouverte des zones humides, apprenez à les identifier et à les préserver. Cet événement en ligne sera retransmis en direct sur la page Facebook de Gestion des rivières bassin du Lot 47.



### ● Février 2021

La CAUE 47 poursuit son cycle de formation sur l'urbanisme qui s'adresse notamment aux élus pour les aider à mieux appréhender les enjeux de l'aménagement du territoire communal. Le 2 février de 9h à 12h30 à Estillac (Agropole), séance consacrée au PLU intercommunal et au permis de construire. Le 9 février à la Salle des Fêtes de Montagnac sur Avignon, la formation aura pour thème le bâti vacant et l'habitat, quels outils mobiliser?

Pour toute information, consulter la page Manifestations du site du CAUE 47 (<https://caue47.com>)

### ● Février 2021

Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine (PQN-A) organise à compter du 2 février un cycle de webinaires sur l'alimentation sociale et solidaire pour l'accès de tous à une alimentation saine et durable, avec l'objectif de créer un langage et une connaissance commune pour favoriser l'émergence de projets locaux. La première session a lieu le 2 février entre 10h et 12h.

Pour tout renseignement ou inscription, contactez par email [zoe.pujol@pqn-a.fr](mailto:zoe.pujol@pqn-a.fr) ou consultez le site [pqn-a.fr](http://pqn-a.fr) rubrique Agenda.



## « Cap sur la relance »

Si l'on profitait de ce début d'année pour entamer à l'échelle du Pays, une revue de projets et de contrats au travers des missions qui incombent à chaque collectivité et à leur groupement. Ce ne sont pas aujourd'hui les dispositifs d'incitation qui manquent et chaque collectivité est invitée à y participer, à s'y inscrire, à candidater...

Que cette incitation relève de la Région ou de l'Etat, une chose est sûre, les politiques contractuelles sont relancées et s'étendent désormais à l'ensemble des politiques publiques : emploi, cohésion sociale, habitat, commerce et artisanat, revitalisation des centres bourgs, tourisme, politique de la ville, transition énergétique, développement durable... cette dynamique d'accélération des transitions n'est pas sans rappeler aux anciens élus le commissariat au plan et les grandes politiques d'aménagement du territoire des années 60 aux années 80.

S'il y a autour de ces enjeux, la volonté de donner à chaque territoire sa chance, à chaque collectivité sa différence, à chaque commune son projet ; il est tout aussi essentiel de coordonner et de mettre en cohérence les objectifs contractuels propre à chaque échelle de territoire et de mieux définir les trajectoires et les défis communs. Il se trouve précisément que cette mission est celle des pays et en tant que Président de l'un d'eux je suis très heureux de constater le regain d'intérêt pour la gouvernance supra-communautaire.

Le plan du gouvernement au travers des Contrats de Relance et de Transition Ecologique rappelle l'effort de clarification que nous avons à reformuler aussi bien que le besoin de redéployer les ressources humaines et l'ingénierie au profit des communes les plus fragiles pour n'oublier personne sur le bord du chemin. C'est un pas de plus vers la solidarité, un pas de mieux vers la coopération.

*Que ce début d'année soit placé sous ce double signe est une excellente nouvelle.  
Avec tous mes vœux de réussite aux élus et à leurs équipes.*

Bernard BARRAL  
Président du SMAVLOT 47

## PROCHAIN NUMÉRO EN AVRIL 2021



### Elles/Ils l'ont fait :

Cap JO 2024 au Temple sur Lot

### Ça bouge :

Le Pays Vallée du Lot et Bastides aura son Guide du Routard

### L'entretien :

Saskia Cousin, sociologue du tourisme, Université Paris-Descartes  
Le tourisme de l'après, une nouvelle répartition favorable à la ruralité ?

VLB 47 – Vallée du Lot et Bastides 47 est une publication trimestrielle gratuite éditée par le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée du Lot (SMAVLOT 47). Son siège social est situé rue Gabriel Charretier à Castelmoron-sur-Lot (47260).

Directeur de la Publication : Bernard Barral, Directeur délégué : Christophe Thiébault. Rédacteur en chef : Paul Philipon-Dollet.

Assistante d'édition : Christine Messerli. Réalisation : Art-Média.

Ont collaboré à la conception et à la rédaction du numéro : Sylvain Chaumeron, Avril Cantin, Charlotte Rousseau, Philippe Delmas, Damien Crabanat, Pierre Fougeyrollas. Artiste invitée : Céline Domengie.

Imprimé en France par Imprimerie Graphique Sud (IGS) à Boé (47550). Dépôt légal Septembre 2020 – ISSN en cours.



*L'heure bleue*  
Cantemerle  
Photographie de Céline Domengie

À l'intérieur, VLB  
tirage spécial  
offert par 